
Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village

Le *Villa-Joie*

**Vos actualités
municipales de
Avril**



Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Village

Conseil municipal 2021-2025



M. Sylvain Jutras
Maire



M. Marcel Bergeron
Conseiller / Siège No. 1



Mme Manon Blanchette
Conseillère / Siège No. 2



M. Gérard Martin
Conseiller / Siège No. 3



Mme Isabelle Dumont
DG, Gref.-Trés. G.M.A., Niv. 1



M. Vincent Grandmont
Conseiller / Siège No. 4



M. Pierre Généreux
Conseiller / Siège No. 5



M. Guy Bournival
Conseiller / Siège No. 6

Édifices municipaux

HÔTEL DE VILLE

*Isabelle Dumont, directrice générale,
greffière-trésorière, g.m.a., niv. 1*
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : 819 336-2744
Télécopieur : 819 336-2030
Numéro d'urgence : 819 336-2744 #7
Courriel : isabelledumont@villagebonconseil.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

Frédéric Marcotte, directeur
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : 9-1-1

CENTRE RÉCRÉATIF LÉO-PAUL THERRIEN ET CHALET

Marie-Claude Dufresne, directrice
541, rue Ducharme
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : 819 336-2744 #206
Télécopieur : 819 336-2030
Courriel : loisirs@villagebonconseil.org

BIBLIOTHÈQUE

Judith Hébert, coordonnatrice
Line Martel, adjointe
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : 819 336-2744 #4

Affaires municipales



Les séances du conseil municipal de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village se tiennent à chaque mois à 20h00 dans la salle du conseil municipal.

Si vous avez une demande à formuler au conseil municipal, vous devez l'acheminer à la municipalité par courriel ou par la poste au plus tard la semaine précédant la réunion mensuelle afin qu'elle soit étudiée.

Les demandes publiées sur Facebook ou « Spotted » ne seront pas traitées.

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

» Lundi 6 mai 2024 à 20h00

» Lundi 3 juin 2024 à 20h00

Municipalité

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
Extraits séance du conseil municipal
tenue le lundi 8 avril 2024

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

B) VACANCES 2024

Il est résolu d'autoriser les vacances des employés(es) municipaux selon l'annexe A.

C) APPRENTI-STAGE

Étant donné que le volet Apprenti-Stage permet aux étudiants du secondaire d'acquérir un premier contact avec le marché du travail;

Il est résolu de présenter une demande au Carrefour Jeunesse Emploi du Comté de Richmond dans le cadre du trio Étudiant Desjardins pour l'emploi volet apprenti-stage pour le service administratif. De demander l'autorisation au Syndicat CSN NDBC Village conformément à la convention collective. De mandater Mme Isabelle Dumont afin de représenter la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village sur le comité de sélection.

D) RÈGLEMENT EMPRUNT 2023-441 RÉSO- LUTION DE CONCORDANCE, DE COURTE ÉCHÉANCE ET DE PROLONGATION

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité du village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil souhaite emprunter par billets pour un montant total de 421 600 \$ qui sera réalisé le 15 avril 2024, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts : #2023-441
Pour un montant de : 421 600 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 2023-441, la Municipalité du village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est résolu :

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1er alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 15 avril 2024;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 15 avril et le 15 octobre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2025.	13 000 \$
2026.	13 700 \$
2027.	14 300 \$
2028.	15 000 \$
2029.	15 700 \$ (à payer en 2029)
2029.	349 900 \$ (à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2030 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2023-441 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 15 avril 2024), au lieu du

Affaires municipales

terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

E) RÈGLEMENT EMPRUNT 2023-441 RÉSOLUTION D'ADJUDICATION

Date d'ouverture : 8 avril 2024

Nombre de soumissions : 3

Heure d'ouverture : 14 h

Échéance moyenne : 4 ans et 8 mois

Lieu d'ouverture : Ministère des Finances du QC

Date d'émission : 15 avril 2024

Montant : 421 600 \$

ATTENDU QUE la Municipalité du village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique «Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal», des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 15 avril 2024, au montant de 421 600 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1- BANQUE ROYALE DU CANADA

13 000\$	4,85000 %	2025
13 700\$	4,85000 %	2026
14 300\$	4,85000 %	2027
15 000\$	4,85000 %	2028
365 600\$	4,85000 %	2029
Prix : 100,00000	Coût réel : 4,85000 %	

2- FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

13 000\$	4,90000 %	2025
13 700\$	4,75000 %	2026
14 300\$	4,60000 %	2027
15 000\$	4,55000 %	2028
365 600\$	4,50000 %	2029
Prix : 98,56400	Coût réel : 4,85887 %	

3- CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'EST DE DRUMMOND

13 000\$	4,96000 %	2025
13 700\$	4,96000 %	2026
14 300\$	4,96000 %	2027

15 000\$	4,96000 %	2028
365 600\$	4,96000 %	2029
Prix : 100,00000	Coût réel : 4,96000 %	

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Il est résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité du village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 15 avril 2024 au montant de 421 600 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2023-441. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

F) POLITIQUE RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS

Étant donné la politique de reconnaissance des employés adoptée le 5 mai 2014;

Étant donné que Mme Isabelle Dumont, directrice générale, a complété 30 ans de services en date du 21 mars 2024;

Il est résolu de remettre un chèque au montant de 350\$ à Mme Dumont conformément à la politique afin de souligner ces 30 ans au sein de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village. Le conseil félicite Mme Dumont pour ces 30 ans au service de la municipalité.

G) DEMANDE DE PASSAGE DÉFI-VÉLO DE LA MAISON DES GREFFÉS

Étant donné la demande d'autorisation de passage du Défi-vélo de la Maison des greffés Lina Cyr le 12 juillet 2024 en après-midi;

Il est résolu d'autoriser le passage dans la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village.

H) DÉFICIT DU FINANCEMENT FÉDÉRAL DE L'INFRASTRUCTURE PAR RAPPORT À LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Affaires municipales

ATTENDU QUE le Canada connaît actuellement une croissance démographique record, avec 1,25 million de personnes nouvellement arrivées au pays dans la dernière année seulement;

ATTENDU QUE, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), nous devons bâtir au moins 3,5 millions de logements supplémentaires d'ici 2030 et que les municipalités doivent améliorer ou fournir les infrastructures pour absorber cette croissance;

ATTENDU QUE, selon les estimations de la FCM, le coût de l'infrastructure municipale requise s'élève en moyenne à 107 000 \$ par logement;

ATTENDU QUE, selon Statistique Canada, le coût associé à la remise en état de l'infrastructure municipale existante atteint environ 170 milliards de dollars;

ATTENDU QUE l'inflation dans le secteur de la construction non résidentielle a atteint 29 % depuis la fin de 2020 et que les municipalités font face à une hausse du coût des projets d'infrastructure qui est non seulement fulgurante, mais disproportionnée par rapport à l'augmentation des revenus;

ATTENDU QUE, ces dernières années, contrairement aux revenus fédéraux et provinciaux, les revenus fiscaux des municipalités n'ont suivi ni l'inflation, ni la croissance économique, ni la croissance démographique;

ATTENDU QUE les municipalités font face à une insuffisance du financement fédéral en matière d'infrastructure à l'heure où le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada a pris fin, où le Fonds pour le développement des collectivités du Canada est en renégociation, et où le Fonds permanent pour le transport en commun ne sera lancé qu'en 2026;

ATTENDU QUE le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence, verse annuellement plus de 2,4 milliards de dollars en capital directement aux municipalités par le biais d'un mécanisme d'attribution fiable, et que les municipalités, petites ou grandes, misent sur ce financement pour respecter leurs engagements envers la population en construisant et en entretenant des infrastructures publiques essentielles (infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, routes, transports en commun, installations communautaires, culturelles et récréatives, etc.);

Il est résolu :

QUE le gouvernement fédéral collabore avec les municipalités et les signataires de l'entente afin que le Fonds pour le développement des collectivités du Canada demeure une source de revenus directe, fiable et pérenne pour les priorités locales en matière d'infrastructure;

QUE le gouvernement fédéral s'engage à intégrer au budget 2024 une nouvelle vague de programmes en matière d'infrastructure qui comprend notamment un nouveau programme d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, et à augmenter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes;

QUE le gouvernement conclue dans les prochaines semaines des ententes avec les gouvernements provinciaux pour le renouvellement des programmes comme celui de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec, communément appelé TECQ, sans aucune nouvelle condition et en assouplissant les règles pour permettre la réalisation des projets identifiés par les municipalités;

QUE le gouvernement fédéral réunisse les provinces, les territoires et les municipalités pour négocier un «cadre de croissance municipale» modernisant le financement des municipalités et favorisant la croissance du pays à long terme.

QUE copie de cette résolution soit transmise au ministre à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports du Canada et lieutenant politique pour le Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforet, aux députés fédéral et québécois de notre territoire, au président de la Fédération canadienne des municipalités, M. Scott Pearce et au président de la FQM, M. Jacques Demers.

I) TOURNOI DE GOLF MRC DRUMMOND

Étant donné la 31^e édition du tournoi de golf de la MRC Drummond qui se tiendra le 13 juin 2024 au profit des P'tites boîtes à lunch;

Il est résolu d'autoriser un don au montant de 1 681\$ payable à la Fondation de la Tablee populaire.

Affaires municipales

SÉCURITÉ PUBLIQUE

A) SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE MODIFIÉ/PLAN DE MISE EN OEUVRE/AVIS ET ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE, suivant la révision de son schéma de couverture de risques incendie (SCRI), la MRC de Drummond a adopté son projet de SCRI en septembre 2023 (MRC13491/09/23);

CONSIDÉRANT QUE suivant cette adoption, le projet, accompagné des documents prescrits, fut soumis au ministère de la Sécurité publique tel que spécifié à l'article 20 de la Loi sur la sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE suivant l'analyse du ministère, ce dernier a proposé à la MRC de Drummond des modifications jugées nécessaires conformément à l'article 22 de la Loi sur la sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE les modifications demandées ont été apportées en collaboration étroite avec différents intervenants du ministère de la Sécurité publique, les directeurs des différents services incendie de la MRC ainsi que les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a soumis à toutes les municipalités de son territoire les propositions que ces dernières devront respecter et appliquer;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 15 et 16 de la Loi sur la sécurité incendie, les municipalités doivent donner un avis favorable aux propositions de la MRC quant aux objectifs de protection optimale ainsi qu'aux stratégies pour atteindre ces objectifs et également adopter le plan de mise en œuvre applicable au territoire de la municipalité en transmettant une résolution en ce sens à la MRC;

Il est résolu :

DE DONNER un avis favorable aux propositions de la MRC quant aux objectifs de protection optimale ainsi qu'aux stratégies pour atteindre ces objectifs, le tout telles que formulées dans le projet de schéma de couverture de risques incendie modifié.

D'ADOPTER le plan de mise en œuvre applicable au territoire de la municipalité ainsi que de respecter et de réaliser celui-ci lorsqu'il sera en vigueur.

B) DÉPÔT PROCÈS-VERBAL COMITÉ INCENDIE

Dépôt du procès-verbal incendie en date du 25 mars 2024.

C) RÉPARATION CAMION UNITÉ D'URGENCE

Étant donné la recommandation du comité inter-municipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 25 mars 2024;

Étant donné l'estimé présenté par Garage Martin Allard pour changer le moteur du camion unité d'urgence en date du 22 mars 2024 au coût de 32 878.99\$ plus taxes;

Étant donné que plusieurs travaux ont déjà été faits sur le camion suite au feu et que suite au diagnostic effectué, les pièces changées sont encore en bon état;

Il est résolu d'autoriser le changement du moteur tel que proposé.

HYGIÈNE DU MILIEU

A) LOTS VACANTS

Il est résolu de faire parvenir une lettre de rappel à tous les propriétaires de lots vacants relativement à la réglementation qui stipule que les herbes doivent être coupées à des périodes spécifiques.

B) BIO-AUGMENTATION ÉTANGS D'ÉPURATION

Étant donné l'offre de BioService.ca afin d'accélérer et d'optimiser la digestion organique aérobie des étangs d'épuration;

Étant donné que le traitement aura pour effet de diminuer l'accumulation des boues, ce qui éliminera le besoin de faire vider les étangs à court-moyen terme;

Étant donné que le traitement aidera grandement à respecter les normes au niveau des rejets et réduira les odeurs de façon considérable;

Étant donné que le BRAM (Bioréacteur autonome mobile) prévoit réduire d'au moins 25% les odeurs, l'azote ammoniacale, la lignine, la cellulose, l'hémicellulose et l'effluent toxique;

Étant donné que l'offre de service inclus une visite bimensuelle, l'entretien des fermenteurs, pompes, conduites, minuteriers, niveaux etc, livraison et rotation des produits;

Il est résolu d'autoriser l'offre de BioService.ca pour la bio-augmentation des étangs d'épuration au coût de 24 000\$ plus taxes.

Affaires municipales

C) REMPLACEMENT ÉCHANTILLONNEUR EAUX USÉES

Étant donné qu'il faut remplacer l'échantillonneur d'eaux usées à la station d'assainissement des eaux usées;

Étant donné l'offre reçue de Preautech inc;

Il est résolu d'autoriser l'achat d'un échantillonneur mural TP5-W Maxx avec réfrigérateur au coût de 4 687.00\$ plus taxes.

D) REMBOURSEMENT FACTURES REFOULEMENT

Étant donné le refoulement survenu le 22 janvier 2024 au 314 rue Blake suite à l'accumulation de lingettes etc.. au coin des rues Biron et St-Bruno;

Il est résolu d'autoriser le remboursement des coûts encourus (plombier et fiche) à M. Gabriel Laroche et Léa Fillion au montant de 270.17\$.

E) ENREGISTREURS POSTE POMPAGE ASSAINISSEMENT DES EAUX

Étant donné le programme triennal d'immobilisations adopté le 8 décembre 2023;

Il est résolu d'autoriser l'achat et l'installation de 3 enregistreurs de surverse par PREautech au coût de 11 030.55\$ plus taxes.

F) RÉGULATEUR POSTE ST-LAMBERT

Il est résolu de demander une soumission à la firme EXP ingénieurs conseil afin de faire une mise à niveau du régulateur St-Lambert.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

A) ADOPTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2024-427-4 AFIN DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE POUR MODIFIER LA LIMITE DES ZONES M4 ET M5 ET INCLURE LE LOT 4 648 080 DANS LA ZONE M4 (SALON DE QUILLES) EN VU DE FAIRE UN 14 LOGEMENTS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil village a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier ce règlement ;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions concernées par le présent projet de règlement restreignent les initiatives de certains citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal trouve pertinent de procéder à la modification de son règlement de zonage no. 2021-427 afin d'y apporter certains ajustements ;

CONSIDÉRANT QUE la modification proposée est conforme au plan d'urbanisme et à tout autre outil législatif de planification en matière d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE, le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les personnes intéressées le 8 avril 2024 à 18h30 ;

Il est résolu d'adopter le second projet de règlement 2024-427-4 amendant le règlement de zonage 2021-427 afin de modifier la limite des zones M-4 et M-5 et ainsi inclure le lot 4 648 080 dans la zone M-4.

EN CONSÉQUENCE, Le Conseil municipal décrète ce qui suit :

PARTIE I, DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES

1. Le présent règlement s'intitule projet de règlement numéro 2024-427-4, amendant le règlement no. 2021-427 intitulé règlement de zonage, afin de modifier la limite des zones M-4 et M-5 et ainsi inclure le lot 4 648 080 dans la zone M-4.

2. Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une quelconque de ses parties devait être déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continuent de s'appliquer.

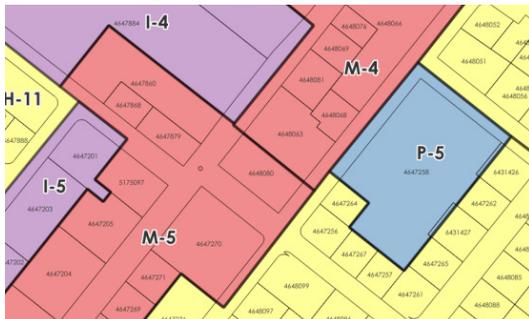
PARTIE II, DISPOSITIF DU RÈGLEMENT

3. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

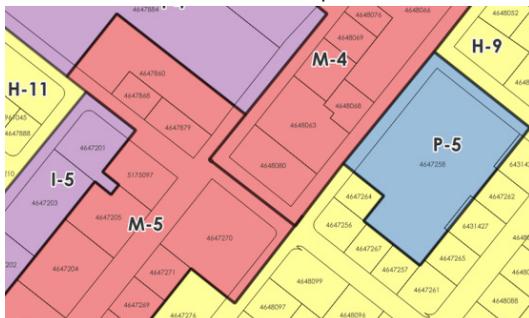
4. L'annexe C du règlement de zonage no. 2021-427 est modifiée afin que le lot 4 648 080 actuellement situé dans la zone M-5 soit désormais inclut dans la zone M-4.

Affaires municipales

Limites des zones M-4 et M-5 avant modification :



Limites des zones M-4 et M-5 après modification :



PARTIE III, DISPOSITIONS FINALES

9. Les dispositions du présent règlement ont préséance sur toute disposition et sur toute illustration incompatible pouvant être contenue au règlement de zonage.

10. Ce règlement entrera en vigueur selon la Loi.

B) DEMANDE M. JÉRÔME LAMPRON

Étant donné que M. Jérôme Lampron a déposé en date du 30 octobre 2023 une demande de modification de changement de zonage;

Étant donné que l'inspecteur en bâtiments a accusé réception de la demande de M. Lampron en date du 1er novembre 2023 tout en lui expliquant qu'il y avait des frais de 400.00\$ qui devaient être joints à la demande pour que celle-ci soit traitée;

Étant donné que M. Lampron nous a fait parvenir un courriel en date du 17 novembre pour connaître l'avancement de son dossier;

Étant donné que nous lui avons répondu la journée

même qu'il y avait des frais de 400.00\$ pour le traitement de son dossier;

Étant donné que M. Lampron a payé les frais de 400.00\$ en date du 20 décembre 2023;

Étant donné que depuis janvier 2024, l'inspecteur en bâtiment et l'aménagiste de la MRC Drummond ont étudié le dossier et se sont rencontrés le 7 mars 2024 pour préparer le dossier à présenter au comité consultatif d'urbanisme relativement à cette demande;

Étant donné la lettre de M. Jérôme Lampron en date du 14 mars 2024 afin de retirer sa demande et de rembourser les frais de 400.00\$;

Étant donné que les frais pour les demandes de changement de zonage ou de permis ne sont pas remboursables;

Il est résolu de faire part à M. Jérôme Lampron du retrait de sa demande et du non-remboursement des frais.

LOISIRS ET CULTURE

A) VENTE DE GARAGE SANS PERMIS

Il résolu d'autoriser les citoyens à faire une vente de garage sans permis les 18 et 19 mai 2024.

B) PORTIQUE ENTRÉE SALLE FADOQ

Étant donné l'appel d'offres par invitation auprès de cinq(5) soumissionnaires;

Étant donné qu'à l'ouverture des soumissions, le résultat fut le suivant :

Abriart inc 96 579.00\$ taxes incluses;

Il est résolu de ne pas octroyer le contrat vu le coût trop élevé.

C) GRADINS ALUMINIUM

Étant donné le plan triennal d'immobilisations adopté le 18 décembre 2023;

Étant donné les prix demandés pour 1 gradin en aluminium 15 pieds x 3 rangées;

Uline 2 982.00\$ plus taxes

Sports Direct 3 495.00\$ plus taxes

Il est résolu d'autoriser l'achat d'un gradin en aluminium chez Uline au coût de 2 982.00\$ plus taxes.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE
AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

Second projet 2024-427-4 adopté le 8 avril 2024, modifiant le règlement de zonage afin de modifier la limite des zones M4 et M5 et inclure le lot 4 648 080 dans la zone M4 (Salon de quilles) en vu de faire un 14 logements sur 2 étages et un demi-sous-sol.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 8 avril 2024, le conseil a adopté le second projet de règlements no. 2024-427-4.
2. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village située au 541, rue Notre-Dame, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Une copie du résumé du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande à la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village située au 541, rue Notre-Dame, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

3. Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - être reçue au bureau de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village située au 541, rue Notre-Dame au plus tard le 2 mai 2024;
 - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ainsi que toute zone contiguë à celle-ci ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
4. Est une personne intéressée toute personne qui n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 8 avril 2024:
- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
 - être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir la demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires; être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 8 avril 2024, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village située au 541, rue Notre-Dame, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

FAIT ET DONNÉ à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village, ce 9e jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

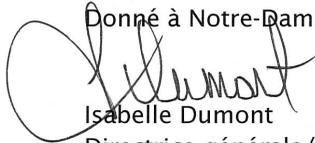
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière gma de la susdite municipalité que :

Le règlement 2023-427-3 relatif à la création de la zone M7 à partir de la zone M4 est entré en vigueur à la date d'émission du certificat de conformité émis par la directrice générale de la MRC Drummond, soit le 14 mars 2024. Ce règlement est déposé au bureau municipal où toute personne peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 15^e jour de mars 2024.



Isabelle Dumont

Directrice générale/greffière-trésorière gma

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(articles 335 et 346 du Code Municipal)

Je soussignée, résident à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13h00 et 17h00 de l'après-midi, le 15^e jour de mars 2024 ainsi que dans le journal municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15^e jour de mars 2024.



Isabelle Dumont

Directrice générale/greffière-trésorière, gma

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

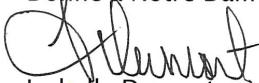
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière gma de la susdite municipalité que :

Le règlement 2023-426-2 relatif au règlement de lotissement afin de modifier la superficie minimale requise pour les lots à vocation résidentielle multifamiliale est entré en vigueur à la date d'émission du certificat de conformité émis par la directrice générale de la MRC Drummond, soit le 14 mars 2024. Ce règlement est déposé au bureau municipal où toute personne peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 15^e jour de mars 2024.



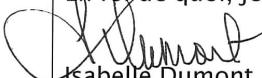
Isabelle Dumont

Directrice générale/greffière-trésorière gma

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(articles 335 et 346 du Code Municipal)

Je soussignée, résident à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13h00 et 17h00 de l'après-midi, le 15^e jour de mars 2024 ainsi que dans le journal municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15^e jour de mars 2024.



Isabelle Dumont

Directrice générale/greffière-trésorière, gma

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière gma de la susdite municipalité que :

Le règlement 2023-427-2 ayant pour but de modifier les dispositions relatives aux stationnements, clôtures, piscines, enceintes aux bâtiments et à la définition de bâtiments et d'interdire l'utilisation d'un véhicule et d'une roulotte comme bâtiment est entré en vigueur à la date d'émission du certificat de conformité émis par la directrice générale de la MRC Drummond, soit le 14 mars 2024. Ce règlement est déposé au bureau municipal où toute personne peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 15^e jour de mars 2024.



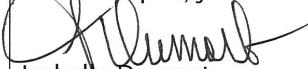
Isabelle Dumont

Directrice générale/greffière-trésorière gma

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(articles 335 et 346 du Code Municipal)

Je soussignée, résident à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13h00 et 17h00 de l'après-midi, le 15^e jour de mars 2024 ainsi que dans le journal municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15^e jour de mars 2024.



Isabelle Dumont

Directrice générale/greffière-trésorière, gma



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Sherbrooke, le 20 mars 2024,

La Sûreté du Québec rappelle l'importance d'être vigilant pour éviter d'être victime de fraude. Récemment, plusieurs signalements ont été faits aux policiers de la MRC de Drummond concernant des tentatives de fraude auprès de personnes âgées. Les personnes ciblées ont été appelées par téléphone en mentionnant qu'un de leur proche, souvent un petit-fils, était détenu et avait besoin de quelques milliers de dollars pour être libéré. Lors de la conversation téléphonique, la mise en scène des fraudeurs implique parfois une personne qui se fait passer pour un policier ou un avocat.

Les fraudeurs ont recours à des stratagèmes variés pour arriver à leurs fins et soutirer de l'argent à leurs victimes. Lorsqu'ils utilisent ces arnaques, les fraudeurs profitent de la vulnérabilité de certaines personnes âgées pour leur mettre de la pression. C'est pourquoi il faut s'assurer de toujours faire les vérifications nécessaires avant de faire confiance à quiconque. La famille de personnes vulnérable peut également avoir un rôle important à jouer en vérifiant auprès de ces dernières si elles ont reçues des appels particuliers dans les derniers jours.

- Ne remettez jamais d'argent à un inconnu ou à une personne dont vous n'avez pas vérifié l'identité.
- Ne divulguez jamais de renseignements personnels à un individu qui ne peut prouver sa légitimité.
- Lorsque quelqu'un se montre trop insistant ou même insolent (par exemple : il exige votre réponse sur le champ), ne lui faites pas confiance.
- Appelez les parents, un autre membre de la famille ou des amis de la personne afin de vérifier la validité de l'histoire qui vous a été présentée.

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web (www.sq.gouv.qc.ca) afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou consulter le site web du Centre antifraude du Canada au www.centrefraude.ca.

Source : <https://www.antifraudcentre-centrefraude.ca/index-fra.htm>

30 ans de services

Le 21 mars 2024, marque les trente ans de service d'Isabelle Dumont, directrice générale à la municipalité.

Son engagement de longue date, ses compétences et sa grande polyvalence constitue un atout majeur pour Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village.

Nous profitons ainsi de cet anniversaire professionnel remarquable pour la remercier chaleureusement de ses bons et loyaux services. Bonne continuation!

*Sylvain Jutras, Maire
Les élus et les employés municipaux*

NOTRE-DAME
DU BON-CONSEIL

Village

Pour y vivre et grandir !

Félicitations !

CONTEURS, CONTEUSES RECHERCHÉ(E)S

**La bibliothèque aimerait
organiser "L'heure du
conte" une fois par mois.
Si tu aimerais faire partie
de cette belle aventure,
juste à communiquer
avec nous pour en savoir
plus.**

Pas d'obligation d'être là à tous les mois, nous pouvons avoir plusieurs conteurs/conteuses qui se partagent la tâche.



Judith Hébert, responsable de bibliothèque
Line Martel, assistante

**Bibliothèque Notre-Dame-du-Bon-Conseil
541 Notre-Dame
819-336-2744 #4**



541, rue Notre-Dame (porte de côté)

biblio.bon.conseil@gmail.com



Bibliothèque Bon-Conseil

819-336-2744 poste 4

Lundi : 15h00 à 18h00

**Mercredi : 9h00 à 11h00
18h30 à 20h00**

**Jeudi : 9h00 à 11h00
18h30 à 20h00**

Samedi : 9h00 à 11h30

Bonjour à toutes et à tous!

À la bibliothèque, vous pouvez emprunter des livres, des casse-têtes et des jeux de société.

Votre bibliothèque possède plein de livres pour tous les goûts : documentaires, BD, mangas et romans pour tous les âges.

Suivez-nous sur Facebook pour voir les nouveautés, les changements de votre bibliothèque et les activités.

N'oubliez pas que le service est gratuit pour les gens de Notre-Dame-du-Bon-Conseil village et paroisse.

**Votre visite nous fait toujours plaisir!
Venez nous voir!**

Judith Hébert responsable et Line Martel assistante



Camp de jour NDBC 2024



Prix:

1er enfant : 700\$

2e enfant : 670 \$

3e enfant et + : 620\$

Du 25 juin au 16 août 2024

Service de garde et sorties inclus.

Nouveauté :
Troupe de danse !

Plusieurs thématiques chaque semaine :

- Journée Harry Potter

- Tournoi de Dek

- Nuit au camp

- et plus encore...



Inscription en ligne du 8 avril au 7 juin.
Paiement argent, débit ou chèque,
aucun virement interac.

Le paiement se fait à l'hôtel de ville !

Notre-Dame-du-Bon-Conseil
819-336-2744 poste 206

Camp de jour NDBC été 2024

DU 15 JUIN AU 16 AOÛT 2024

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
SEMAINE 1 15 AU 18 JUIN	CONGÉ	FÊTE FORAINE	TROUPE DE DANSE	UPLA	CHASSE AUX TRÉSORS
SEMAINE 2 1 AU 5 JUILLET	CONGÉ	ESPION	TROUPE DE DANSE	GALERIE DE LA CAPITAL	MARIO BROS
SEMAINE 3 8 AU 12 JUILLET	ATELIER CUISINE	MINI VILLE	TROUPE DE DANSE	BORA PARC/ VALCARTIER	LE MONDE DE RALPH
SEMAINE 4 15 AU 19 JUILLET	HARRY POTTER ATELIER CUISINE	ATELIER CUISINE	TROUPE DE DANSE DINER PRELÈVE PARENT GROUPE DE L'UNIVERSITÉ DES INDIENS	CENTRE DES SCIENCES + IMAX	DÎNER HOT DOG
SEMAINE 5 22 AU 26 JUILLET	ATELIER CUISINE	AQUARIUM DE QUÉBEC	TROUPE DE DANSE	NOËL NOBC	ESPACE
SEMAINE 6 29 JUILLET AU 2 AOÛT	ATELIER CUISINE	VOYAGE	HALLOWEEN NOBC	EXPOSITION AGRICOLE ST-HYACINTHE	SCIENTIFIQUE
SEMAINE 7 5 AU 9 AOÛT	ATELIER CUISINE	TOURNOI DE HOCKEY	TROUPE DE DANSE	CAMPING	FORESTA LUMINA+ POPO AU CAMP
SEMAINE 8 12 AU 16 AOÛT	ATELIER CUISINE	LA JOURNÉE DES ENFANTS	TROUPE DE DANSE	ZOO DE GRANBY	SPECTACLE DES ENFANTS





LA FABRIQUE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX



À la suite de la décision du comité de la CGA de Sainte-Perpétue (Contribution Globale Annuelle) d'informer les membres de leur communauté au sujet de la fusion des comptes de Caisse, l'Assemblée de Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix trouve important que cette information soit fournie avec exactitude à tous les paroissiens de la paroisse qui comprend : Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Sainte-Brigitte et Sainte-Perpétue.

Résolution pour fusion des comptes de caisse

CONSIDÉRANT QUE depuis 2009, les paroisses Sainte-Brigitte-des-Saults et Sainte-Perpétue sont dissoutes et fusionnées avec Notre-Dame-du-Bon-Conseil pour devenir la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix ;

CONSIDÉRANT QUE les comptes de caisse des anciennes paroisses appartiennent depuis 2009 à la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix ;

CONSIDÉRANT QUE la fusion des comptes de caisse va permettre de changer la charte comptable afin de fournir des états financiers unifiés ;

SUR PROPOSITION dûment faite et appuyée, il est résolu après un vote à main levée : 5 POUR, 2 CONTRE, de fermer le compte 120 (Bon-Conseil), 200029 (Sainte-Brigitte) et 400150 (Sainte-Perpétue) et de transférer les fonds au compte 405733.

Résolution adoptée le 14 février 2023.

Cette résolution a été prise dans l'intérêt administratif de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix.

Prendre note que les états financiers annuels 2023 seront disponibles dès qu'ils seront adoptés par l'Évêché. Vous pourrez vous les procurer à l'arrière de chacune de nos églises et au secrétariat de la paroisse, 620, rue Notre-Dame, Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

L'Assemblée de Fabrique





Au Québec, les chauves-souris sont des espèces menacées, et cet état s'explique essentiellement par une infection fongique, nommée le syndrome du museau blanc (*un champignon*).

Cette maladie a entraîné un déclin catastrophique de leurs populations, avec un taux de mortalité de plus de 90% ! À cela s'additionnent les menaces de la perte d'habitats et du déclin des insectes causés par les activités humaines.

Afin de leur venir en aide, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) travaille à sensibiliser les propriétaires et offre un accompagnement gratuit pour les outiller à la présence de chauves-souris.

Avez-vous des intrusions de chauves-souris dans votre maison ou voyez-vous des chauves-souris régulièrement autour chez vous ?

Il arrive que des chauves-souris élisent domicile dans nos habitations. Sachez que de manière générale, ces petits mammifères sont inoffensifs. **Si vous observez des chauves-souris autour de votre lieu de résidence, on vous invite à communiquer avec le CRECQ.** Le cas échéant, nos biologistes se déplaceront à votre domicile pour faire un décompte des chauves-souris présentes. S'en suivront des discussions pour vous aider à mieux comprendre les chauves-souris et vous informer sur les différentes actions possibles pour cohabiter ou pour les déloger de façon sécuritaire.

« Chaque occurrence de chauve-souris mérite d'être rapportée afin d'aider à assurer la survie des espèces. » - Rebecca Matte, chargée de projet, CRECQ

Contactez-nous

Rebecca Matte
rebecca.matte@crecq.qc.ca
(418) 271-4799



CRECQ
Conseil régional de
l'environnement
du Centre-du-Québec



CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 7753

Merci beaucoup à nos bénévoles qui nous ont donné un coup de pouce pour vendre notre pain partage avant Pâques.
Merci aussi à toute la population du grand Bon-Conseil qui nous a encouragé en achetant nos pains qui étaient délicieux.

Nous avons vendu 505 pains dans Bon-Conseil.

Par ce beau geste de partage, nous avons remis 462\$ à nos jeunes qui finissent leur 6^e année. C'est leur cadeau des Chevaliers avant de faire le saut au secondaire. *Félicitations à tous!*

Un rappel pour notre assemblée générale qui se tiendra le mardi 14 mai prochain à 19h30 au presbytère.

Bienvenue à tous!

Votre Grand-Chevalier : Raymond Comeau 819 336-5203

mobilibus
Transport collectif et adapté

vous mène au point b

Inscription et réservation en ligne au **mobilibus.ca**



Géré par :

MRC
de Drummond

INVITATION AUX MEMBRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le mardi 14 MAI 2024 à 17h30
Souper «Buffet froid»
Suivi de l'assemblée générale annuelle à 19h
Local Afeas 1428, route 122 (Hôtel de ville paroisse)

À L'ORDRE DU JOUR :

- Rapport annuel des activités Afeas
- Présentation du bilan financier 2023-2024
- Élection Conseil d'administration 2024-2025

Au plaisir de vous accueillir !

Votre Conseil d'administration 2023-2024

Claire Martin, Marielle Désilets, Lucie Laplante, Cécile Ménard, Pierrette Richard
Jacqueline Demers (819 336.3478)

Vestiaire Bon-Conseil

Heures d'ouverture

Mercredi : 13h00 à 16h00
18h00 à 20h00

Judi : 13h00 à 16h00

Derrière le presbytère



Le bac pour la
récupération
des vêtements est
celui situé à côté
de l'église

Monique Audet,
Responsable
819 336-2113



EMPLOIS ET STAGES POUR ÉTUDIANT·E·S

Le Carrefour jeunesse-emploi des comtés de Richmond - Drummond-Bois-Francis en collaboration avec les Caisses Desjardins et les municipalités, sont heureux de vous annoncer le retour du Trio étudiant Desjardins pour l'emploi à l'été 2024.

TU VEUX ACQUÉRIR TA 1ÈRE EXPÉRIENCE DE TRAVAIL ?

Nous t'offrons un stage de 80 heures dans un organisme sans but lucratif de ta municipalité avec bourse de 800\$.

- Tu dois avoir entre 14 et 16 ans;
- T'inscrire avant le 18 mai;
- Assister à la formation préparatoire à l'emploi qui se tiendra le 20 mai.

Inscription : cjerichmond.qc.ca

TU VEUX OCCUPER UN EMPLOI CET ÉTÉ ?

Nous pouvons te créer un cv qui mettra en valeur tes expériences, te fournir une liste des employeurs qui embauchent des étudiants, te préparer à ton entrevue ou répondre à tes questions sur les droits au travail.



Information : 819 358-9838



Avec la participation financière de :



Ham-Nord | Kingsey Falls | Notre-Dame-de-Ham | Notre-Dame-du-Bon-Conseil (village)
Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil | Saint-Albert | Saint-Félix-de-Kingsey | Saint-Rémi-de-Tingwick
Saint-Samuel | Sainte-Clotilde-de-Horton | Sainte-Élisabeth-de-Warwick | Sainte-Séraphine | Tingwick | Warwick

Soyez prêt.

Prévoyez votre demande de permis de travaux

Quelle que soit la nature ou l'ampleur des travaux que vous souhaitez effectuer, il est important de vous renseigner auprès de la municipalité avant même de débiter vos projets.

N'oubliez surtout pas qu'il est obligatoire;

- d'obtenir une approbation municipale pour l'installation d'une piscine et/ou d'un spa;
- de se munir d'un permis pour tous travaux de construction, réparation, rénovation, modification et agrandissement.

Consultez-nous, il nous fera plaisir de vous aider!

Mathieu Brunelle, inspecteur
819 336-2744 (poste 204)



— Évènement annuel éco-responsable —

Le grand débarras



Vente de garage 18-19 MAI

La municipalité offre exceptionnellement la possibilité de tenir une vente de garage SANS l'obtention d'un permis la fin de semaine du 18-19 mai 2024.

Un permis est normalement requis pour tenir une vente de garage. Il est possible de vous en procurer un au coût de 10\$ en complétant le formulaire disponible à l'hôtel de ville.

Beau temps, mauvais temps, l'évènement aura lieu quand même.

Collecte des ENCOMBRANTS

ATTENTION : Bien vouloir mettre seulement les rebuts qui doivent être ramassés pour la journée annoncée en bordure du chemin, sur votre terrain, la veille de la collecte.



MERCREDI 1^{er} MAI

› Résidus domestiques dangereux

Solvant, produit de nettoyage, huile usée, pesticide, batterie de véhicule, bonbonne de gaz propane, médicament, etc...

Les produits doivent être identifiés sinon ils ne seront pas ramassés.

› Pneus déjantés

Égal ou inférieur à 24.5 po. Ils doivent être propre : sans roches, sable, terre, eau ou glace. *Pour une grosse quantité : voir Recyc-Pneus*

› Peinture

Voir verso pour les détails.



MERCREDI 8 MAI

› Électroménager

Cuisinière, laveuse, sécheuse, micro-onde lave-vaisselle, etc...

› Métal

Acier, cuivre, aluminium, nickel, etc...

› BBQ

La bonbonne de propane doit être retirée

› Appareil électronique

Téléviseur, téléphone, lecteur DVD, radio, écran, imprimante, etc...



MERCREDI 15 MAI (si votre bac brun ne suffit pas)

› Branches

Elles doivent être coupées en 3pi et attachées en ballot.

› Feuilles

Elles doivent être dans un sac en papier. Aucun sac plastique ne sera ramassé.



MERCREDI 22 MAI

› Meuble

Table, chaise, divan, bureau, lit, etc...

› Matelas

Sommier en bois

› Couvre-plancher

Doit être roulé et attaché

› Plomberie

Toilette, évier, lavabo, etc...

› Divers

- Planche
- Filtre à piscine (sable enlevé)
- Meuble/accessoire extérieur démonté
- Matériaux en plastique

IMPORTANT : Nul ne peut déposer lors de la cueillette : boîtes, réfrigérateurs, congélateurs, caisses, valises et de façon générale **tous les contenants sans avoir au préalable enlever le couvercle, la porte ou tout autre dispositif de fermeture**, de façon qu'aucun enfant ne puisse s'y introduire et y rester enfermer. Aucun véhicule ne sera ramassé (auto, motoneige, vtt, etc...)



info
FADOQ

Au moment d'écrire ces lignes la température est douce et le printemps s'annonce bien. Nous espérons que l'été nous arrivera à grands pas.

L'assemblée générale a eu lieu et vous devez avoir un nouveau bureau de direction. La plupart des activités finiront à la fin de mai et la pétanque recommencera pour l'été.

Des hommages à Angéline Houle et Ghislaine Lemaire pour toutes ces années à diriger « La Vie active ».

Je veux dire Un MERCI bien spécial à toutes les personnes qui travaillaient avec moi à la table du conseil d'administration. On se reverra bientôt.

Merci aux trois municipalités : Bon-Conseil, Village, Bon-Conseil, Paroisse et Sainte-Brigitte qui ont accepté à chaque mois de faire paraître dans leurs journaux nos activités et nos projets.

Des remerciements à la municipalité Bon-Conseil, Village et la municipalité Bon-Conseil, Paroisse pour les photocopies.

Sachez que c'est bien apprécié.

MERCI à tous ceux et celles qui s'impliquent dans les activités de la Fadoq et qui aident tout au long de l'année, au bon fonctionnement de votre Club. Grâce à vous tous et toutes, celui-ci va toujours de l'avant. Pensez que l'activité sous toutes ses formes, c'est la santé.

Moi j'aurai quitté le bureau de direction mais je demeure membre de votre club. C'est toujours et ce sera toujours un plaisir de vous rencontrer.

Membres Fadoq, passez de belles vacances.

Profitez bien de chaque instant qui passe.

« Si un jour, on te reproche que ton travail n'est pas un travail professionnel Dis-toi bien que des amateurs ont construit l'arche de Noé Et des professionnels Le Titanic »

*Rédigé 13 avril 2024
Réjeanne Comeau, présidente
Et le conseil d'administration*

Dès le 1^{er} avril!

Horaire estival en vigueur à l'écocentre

Mardi au samedi :
8 h à 17 h

5620, rue Saint-Roch Sud, Drummondville
mrcdrummond.qc.ca/ecocentre | 819 477-1312



**PAS D'HÉBERGEMENT SANS
NUMÉRO D'ENREGISTREMENT.**





Pavage Veilleux Asphalte

RBQ : 2416-8304-95

Résidentiel - Commercial - Industriel

819 336-2198

153, rue Notre-Dame, Notre-Dame-du-Bon-Conseil



Chevaliers de Colomb
Conseil 7753, Bon-Conseil

Raymond Comeau, GC 819 336-5203
Samuel Gionet, S.F 819 336-5096

620, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Qc
J0C 1A0

Réunion tous les deuxièmes mardis du mois

**LOCATION
D'OUTILS**

GGL INC.



mini mécanique



Tél. **819 336-2106** Cell. **819 479-1897**

450, rue Notre-Dame, N.-D.-du-Bon-Conseil J0C 1A0



Finance CDL inc.

**Achetez-vous ?
Vendez-vous ?**

Avez-vous besoin d'argent ?



Camions
Denis LEFEBVRE

NOUS POUVONS VOUS AIDER !



- Achat / vente
- Crédit-bail
- Refinancement
- Financement achat
- Affacturage
- Vente d'accommodation



819-397-5050

catherine@financecdl.com



Animaux morts

Pour signaler un animal mort
(mouffette, chat, raton laveur, etc.)
en bordure du chemin ou autre :

SPAD
819 472-5700



**PAS DE
COLPORTEUR**

Un permis doit avoir été émis par la municipalité pour
faire du colportage dans les rues du Village.

**Il est interdit de colporter
ou solliciter sans permis.**

Aidez-nous à vous protéger, demandez à voir le permis
et appelez la police dans le doute ou si le colporteur
n'a pas de permis de sollicitation valide.

MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC.

360-A RUE NOTRE-DAME
NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL QC J0C 1A0

ÉQUIPEMENT DE PELOUSE
CHASSE NEIGE - TONDEUSE - TRACTEUR
PIÈCES ET MACHINES AGRICOLES

ÉRIC LANDRY

MARIO LANDRY

RENALD LANDRY

TEL: 819-336-2130

LANDRY@MACHBENOIT.COM



Clinique vétérinaire
Centre du Québec

animaux de compagnie

167, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
J0C 1A0

Tél. : 819 336-5050

Fax : 819 336-5051



cvcq@cgocable.ca



CLAUDE LEMAY

Tél.: 819 336-5333 • Cell.: 819 470-0781

Télec.: 819 336-5330 • Sans frais: 1 866 395-5333

1723, route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Québec) J0C 1A0 • oxy.centre.inc@cgocable.ca
www.oxy-centre.ca



PIERRE LIBOIRON
— LE MAÎTRE DU CYLINDRE —

Réusinage de pompes, de cylindres
& de moteurs hydrauliques
Vente de joints étanches
hydrauliques & pneumatiques

819 461-7300

info@pierreliboiron.com
pierreliboiron.com

 **Richard Plante**
électrique inc.

Entrepreneur Électricien
résidentiel, commercial, industriel
Service de nacelle 35 pieds

tél.: 819 336-2048

Cell.: 819 388-2048

1075, Rang 10 et 11, Sainte-Clotilde-de-Horton
(Québec) J0A 1H9

MBQ 5045-0427-01

 **Smith**
Asphalte inc.

Tel.: 819 336-3444 / Sans Frais: 1 866-250-3444
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

www.smithasphalte.com

danielsmith@smithasphalte.com



Vous planifiez faire des TRAVAUX
sur vos bâtiments ou votre terrain?

Avant d'entreprendre votre projet,
vérifiez auprès de votre municipalité
si un permis est requis.



819 336-2744 #204

DECOR DESIGN MARIE LISON DECORATRICE DESIGNER INTERIEUR x EXTERIEUR

Plan | Recouvrement plancher | Couleur
Arrangements floraux | Armoire
Accessoires déco | Meubles | Home staging
Habillage de fenêtres | Luminaire
Projet clé en main

sur déplacement
Marie Lison (819) 816-5208



Diane Descôteaux

☎ 819 818-0580
📍 2698, 10^e rang de Wendover
Bon-Conseil QC J0C 1A0
✉ info@dianedescoteaux.com
dianedescoteaux.com

Comeau et Trépanier, notaires



Me Sophie Lamothe-Comeau

notaire, fiscaliste et médiatrice familiale avec engagement
slamothecomeau@notarius.net



Me Marika Boisclair

notaire
m.boisclair@notarius.net

422, rue Germain à Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0
Tél. : (819) 399-2673



Ongles SG

Simonne Groulx | Technicienne en pose d'ongles
480, rue Notre-Dame | Notre-Dame-du-Bon-Conseil

514.973.1332

Soins des pieds

Pour prévenir ou corrigé

- coupe des ongles (incarné)
- kératose (corne) cors
- correction d'ongle courbé
- troubles circulatoires, diabète

À domicile ou clinique

Membre des podologues
affilier au Québec

T 819 336-3895 | C 819 314-0026

Manon Blanchette



LICENSES
POUR CHIENS ET CHATS
NE PERDEZ PAS VOTRE COMPAGNON

ACHETER EN LIGNE



SpaD
Société parotaxique
des animaux
de Drummond



Pour signaler une
urgence municipale

819 336-2744 #7

Si on ne vous répond pas,
laissez un message
nous vous rappellerons.

SVP ne pas téléphoner au domicile
des employés municipaux
en respect pour leur famille.



PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

WARWICK | VICTORIAVILLE | DRUMMONDVILLE
1, ROUTE 116 EST | 389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N | 5224, BOUL. ST-JOSEPH

819 472-3286

GROUPEDGP.COM

info@groupedgp.com

RBQ : 8335-7996-13



.CA

Multi Menu Ste-Perpétue enr.

Serge Dion & Simonne Groulx
Franchisés

Livraison
GRATUITE

Magasinez en ligne!

Nourriture pour
animaux

SIÈGE SOCIAL
1 877 462.0056

www.multimenu.net

114, rang St-Charles
Ste-Perpétue, Qc J0C 1R0

Tél.: 819 336.6562
Cell.: 819 469.6562
Télééc.: 819 336.9262

Courriel: steperpetue@multimenu.ca

La Bouffe à Réal

- Pâtés – tourtière – ragoût - quiche
- Soupes en pots Mason
- Marinades
- Tartes – carrés aux dattes
- Rouleaux impériaux
- Soupe Wonton

LIVRAISON
À DOMICILE

Tél. : 819 473-0129 Facebook : Réal Lauzière 731 Joseph-Carmel, Bon-Conseil



Isabelle Boucher

Chiromlogue-astrologue védique
(lignes de la main)

1119, des Chalets
Ste-Clotilde-de-Horton, J0A 1H0

819.336.3144

819.471.2595

**RECYCLEZ
VOS PILES ET
VOS BATTERIES
ICI**

Un contenant pour la récupération des piles est disponible à ces endroits :

Centre Récréatif Léo-Paul Therrien

541, rue Ducharme

Hôtel de Ville

541, rue Notre-Dame

appel@recycler™
Sonnez la charge pour le recyclage.

Une lumière de rue défectueuse ?

Si vous avez connaissance qu'une lumière de rue est défectueuse, prenez en note l'adresse civique la plus proche et transmettez-nous l'information par téléphone au 819 336-2744 ou par courriel à reception@villagebonconseil.ca

Nous prendrons les mesures pour faire corriger la situation dans les plus brefs délais.

Merci de votre collaboration.



Fraude par téléphone, courriel ou texto : comment la reconnaître?



L'hameçonnage, qui peut notamment être effectué sous forme vocale (vishing), par courriel (phishing) et par message texte (smishing), est une technique de fraude de plus en plus diversifiée. Voici quelques conseils pour distinguer les communications légitimes des tentatives d'arnaques.

Une personne mal intentionnée au bout du fil peut se faire passer, entre autres, pour un employé ou une employée de votre institution financière, du gouvernement, d'un corps policier, d'un organisme à but non lucratif, ou encore pour un proche parent. Son but ultime est de récolter de l'information confidentielle ou de recevoir des sommes en argent.

Les fraudeurs ou fraudeuses utilisent parfois une méthode appelée « mystification » (*spoofing*) pour modifier les informations qui apparaissent sur un afficheur, par exemple. Vous pourriez alors croire que le numéro est légitime et de confiance. Faites preuve de vigilance si l'appel vous semble inattendu et inhabituel, et n'hésitez pas à raccrocher au moindre doute.

Des signes qui vous mettront la puce à l'oreille

Par exemple, lorsqu'un conseiller ou une conseillère de Desjardins vous appelle ou encore dans les courriels et textos légitimes, **on ne vous demande jamais de** :

- fournir des informations personnelles et confidentielles, comme votre numéro d'assurance sociale (NAS),
- répondre à des questions de sécurité,
- donner vos codes ou informations ou mots de passe pour vous authentifier,
- transmettre le code à usage unique que vous avez peut-être reçu pendant l'appel.

Toute demande de votre interlocuteur ou interlocutrice sur l'un de ces points devrait éveiller vos soupçons.

Signalez

Si vous croyez être victime de fraude, avisez rapidement les ressources suivantes :

- Votre institution financière;
- Les agences canadiennes d'évaluation du crédit : TransUnion (514 335-0374 ou 1 877 713-3393) et Equifax (514 493-2314 ou 1 800 465-7166);
- Les corps policiers, afin de déposer une plainte.

Signalez la fraude auprès des ressources suivantes :

- Le Centre antifraude du Canada (CAFC) : <https://signalement.con.rcmp-grc.gc.ca/> ou sans frais 1 888 495-8501;
- L'Autorité des marchés financiers (AMF) : <https://lautorite.gc.ca/grand-public/assistance-et-plainte/formuler-une-plainte> ou par téléphone au 1 877 525-0337.

Source : www.desjardins.com

Calendrier 2024

JANVIER						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

MARS						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

AVRIL						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Collecte de la récupération / BAC VERT
Toutes les semaines
LES MARDIS

Collecte du compost / BAC BRUN
Toutes les semaines : mai à novembre
ainsi que les 4 et 18 avril 2024
LES JEUDIS

Collecte des déchets / BAC NOIR
Toutes les semaines : mai à octobre
Aux 2 semaines : janvier à avril ainsi que
novembre et décembre. Sauf le 25 décembre
(féié) remis au 26 décembre 2024
LES MERCREDIS

☒ **Collecte de conteneur (métal) en
récupération et en déchets**
Toutes les semaines
LES VENDREDIS



Municipalité

**Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil, QC
J0C 1A0**

Téléphone 819 336-2744

Télécopieur 819 336-2030

**NO. URGENCE EN TOUT TEMPS :
819 336-2744 #7**

Si on ne vous répond pas, laissez un message nous vous rappellerons.

Courriel : isabelledumont@villagebonconseil.ca

Web : www.notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Place aux organismes

Vous désirez donner de l'information à vos membres? Vous voulez faire connaître vos activités? Apportez vos textes dactylographiés ou non à l'hôtel de ville, village situé au 541, rue Notre- Dame.

DATE DE TOMBÉE :

Le 15 de chaque mois ou la journée ouvrable précédente si le bureau est fermé sauf pour le mois de décembre c'est le 10 à cause du congé des fêtes.

DATE DE PARUTION : Vers la fin du mois

ANNONCES CLASSÉES :

Carte d'affaire : 50.00\$ (11 parutions pour l'année 2024)

Annonce classée, 25 mots : 10.00\$ (1 parution)

1/2 page : 50.00\$ (1 parution)

1 page : 100.00\$ (1 parution)

Équipe de rédaction

Rédaction et vérification

Isabelle Dumont

Mélissa Pineault

Collaborateurs

Les responsables municipaux et les organismes communautaires.



Numéros de téléphone importants

Âge d'Or	819 336-3334
Ambulance.....	9-1-1
Bureau de poste	819 336-2611
Carrefour jeunesse-emploi	819 358-9838
C.L.S.C.	819 474-2572
Centre récréatif L.-P. Therrien.....	819 336-2744 #5
Commission de Développement Socio-Économique Village.....	819 336-2744
CPE Papillon Enchanté	819 336-5452
Distilla-Cèdre	819 397-5010
École Bon-Conseil.....	819 850-1622
Fourrière municipale.....	819 472-5700
HLM	819 474-1227
Hôtel de ville, village.....	819 336-2744
Info-Crime.....	1-800-711-1800
Info-Santé.....	8-1-1
Patinoire	819 336-2744 #209
Police.....	9-1-1
Pompiers	9-1-1
Presbytère Bon-Conseil.....	819 336-2163
SPAD	819 472-5700
Transport collectif (billetterie)	819 336-2744
Vestiaire.....	819 336-2113



**Bibliothèque
municipale
541, rue Notre-Dame**

TÉLÉPHONE :
819 336-2744 #4 ou #205

HORAIRE :

Lundi : 15h00 à 18h00

Mercredi : 9h00 à 11h00 et 18h30 à 20h00

Judi : 9h00 à 11h00 et 18h30 à 20h00

Samedi : 9h00 à 11h30

Note : Fermée les jours de congés fériés

www.facebook.com/bibliothequebonconseil